



Oui, je suis !

Dans le cadre de ses actions de promotion et valorisation de tous les talents des élèves, la section AMOPA de l'Oise propose un concours numérique.

Le concours bénéficie de l'aimable autorisation de Monsieur Jacky Crépin, Inspecteur d'Académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Lancement : Principaux de collège et directeurs de SEGPA

Niveaux : classes de quatrième et de troisième

Encadrement : Professeurs documentalistes, de lettres, de technologie, d'arts plastiques et tout membre de l'équipe éducative

Domaines concernés:

- Réfléchir à l'image de soi et aux visées de son expression
- Favoriser les échanges entre disciplines et entre élèves
- Poser des repères en Histoire de l'art
- Maîtriser les nouvelles technologies

Modalités:

1. A l'aide d'un appareil numérique chaque élève réalise son auto-portrait sans montrer son visage (utiliser photoshop par exemple). Sur un support A3, chaque élève exprime par un lettrage créatif quelque chose qu'il aime.
Après avoir scanné tous les documents, l'élève réalise une synthèse numérique qui est le reflet de sa personnalité
2. Dans chaque établissement, un jury de professeurs se chargera de sélectionner au maximum 3 élèves.
3. Ces élèves, accompagnés de leur professeur et/ou de parents d'élèves devront se rendre le mercredi 27 mars 2019 après-midi au Lycée d'Airion pour commenter en 2 ou 3 minutes leur création devant les membres de l'Assemblée Générale de l'AMOPA-Oise, qui apprécieront leurs prestations.

Un jury remettra à chacun un diplôme et un chèque aux 3 premiers lauréats.

La liste des élèves sélectionnés ainsi que leur production devront parvenir

avant le 1^{er} mars 2019 à

Bernard Geisen : bernard.geisen@wanadoo.fr et Martine Fondeur : martine.fondeur@wanadoo.fr

Merci pour votre participation

La présidente de l'AMOPA-Oise,
Martine Fondeur